

Bulletin d'information

N° 26

**Junin 2014**

(Dépôt légal N° 24342/07)

*Le Maire*

**Guy BOUCHAUD**

[mairie.saintmesmin@orange.fr](mailto:mairie.saintmesmin@orange.fr)

*Secrétaire de mairie*

Mme Christelle PROVOST

[secretariat.mairiesaintmesmin@orange.fr](mailto:secretariat.mairiesaintmesmin@orange.fr)

Gîtes :

[gites.mairiesaintmesmin@orange.fr](mailto:gites.mairiesaintmesmin@orange.fr)

Site :

[www.saint-mesmin.com](http://www.saint-mesmin.com)

Mairie ouverte, le matin,  
Lundi, Mardi, Jeudi et Vendredi

Tél : 05 53 52 71 02

Fax : 05 53 52 79 77

Les permanences du Maire

Mardi : de 9 h à 12 h

Jeudi : de 9 h à 12 h

Samedi : sur rendez vous



# *CHEZ NOUS*

à

# *SAINT-MESMIN*

Au Puy des Ages

# SOMMAIRE

- Page 1 : Couverture  
Page 2 : Sommaire – Nos joies – Le mai communal –  
Page 3 : Le petit mot du Maire  
Page 4 : Les informations : Communauté de Communes- Le château d'eau- accident  
Page 5 : Les informations : Les éoliennes – Elections Européennes- publicité  
Page 6 : Les manifestations : Messe des rameaux - Frotte à l'ail – Cérémonie du 8 mai –  
Verger de l'Avenir - Randonnée  
Page 7 : Les manifestations : Expositions – Théâtre – Les Fontaines et le feu de la Saint Jean  
Page 8 : Les manifestations à venir - Un peu d'histoire -  
Page 9 : La page de nos lecteurs- Questions réponses – La petite sardine – Le Petit Lutin -  
Page 10 : Humour par David B. – Les infos pratiques  
Page 11,12 et 13 : Extrait des comptes rendus des conseils municipaux du 15 avril et du 20 juin  
Page 14 : Les numéros utiles  
Page 15 : Activités et commerces sur Saint-Mesmin  
Page 16 : Le trimestre en photos

## NOS JOIES



Mariage de Mr Jean Benoit DUTILLY  
et de Melle Julie MUTEVELLIAN.  
Arrivé dans le hameau de Lavaurie depuis mars 2012  
avec un petit garçon, Nathanael.  
Ce jeune couple a eu depuis, des petites jumelles  
Morgane et Caroline nées en novembre 2012.  
Ils ont célébré leur union le 7 juin 2014 entourés de  
leurs familles, leurs amis et tous leurs voisins.  
Nous leur adressons tous nos vœux de bonheur.

## « Mai » Communal

Le 6 juillet, chaque habitant de Saint-Mesmin est invité  
au repas offert par les élus.  
« les Mais » symbole des Droits de l'Homme et de la Liberté  
seront plantés chez nos trois nouveaux élus,  
à la Côte chez Annick JACQUET à 9H,  
chez Bernard LABORIE à la Rouye pour 10H,  
et à 11H chez Frédéric LEYMARIE au Poteau de Brussy,  
pour finir vers 13 h sous les chapiteaux au Verger de l'Avenir,  
où le repas sera offert par l'ensemble des élus.



## *Le petit mot du Maire*

*Chers Lecteurs,  
chers Saintmesminoises et saintmesminois,*



*Vous recevrez notre traditionnel bulletin trimestriel d'informations à la veille des vacances d'été. Je vais donc commencer par vous rappeler quelques règles essentielles qui nous permettront d'éviter certains désagréments qui pourraient venir gâcher un repos bien mérité par la majorité d'entre vous.*

*Soyez vigilants, observez ce qui se passe autour de vous, ne laissez pas vos propriétés sans surveillance et ouvertes à tous. Ayez le souci de noter tout ce qui n'est pas habituel et n'hésitez pas à informer la mairie de tout ce qui vous paraît anormal.*

*Soyez tolérants envers les visiteurs qui pour la plupart viennent découvrir notre patrimoine et sont une source potentielle de revenus pour les propriétaires de gîtes, les commerçants, les agriculteurs voire les artisans.*

*La chasse à l'approche a débuté, soyez compréhensifs envers les chasseurs qui ne sont pas là uniquement pour assouvir une passion mais pour réguler le mieux possible les espèces nuisibles ou invasives.*

*Soyez enfin prudents et respectez les consignes en matière d'alerte canicule, incendie et autres obligations de la vie courante.*

*Avec l'arrivée de l'été, nos traditionnelles manifestations sont à nouveau programmées, elles susciteront, j'en suis persuadé, toujours autant d'engouement. Il faudra à nouveau les organiser, je sais pouvoir compter sur notre nouvelle équipe municipale mais aussi sur notre réseau de bénévoles et je les remercie déjà pour l'aide que chacun à leur niveau, ils ne manqueront pas d'apporter. Je compte sur vous aussi et je vous remercie, chers lecteurs, car je sais que vous répondez majoritairement à nos invitations. Cette année sera marquée par une innovation : la montée historique de SAINT-MESMIN.*

*En effet les 23 et 24 août plus d'une centaine de voitures de course anciennes effectueront plusieurs montées rapides (Charoncle-SAINT-MESMIN).*

*Ces festivités ne nous empêcheront pas de continuer à faire avancer nos projets en cours :*

*-le choix des artisans qui dès le mois de septembre vont entamer les travaux de rénovation du Cantou,*

*-la participation aux différentes commissions dans lesquelles nous vous représentons et surtout celle sur l'urbanisme où plusieurs d'entre nous ont déjà « planché ».*

*Permettez-moi d'insister sur cette dernière commission car elle engage l'avenir à moyen et long terme de notre commune. En effet, vous devez savoir que suite au Grenelle de l'Environnement les nouvelles lois en matière d'urbanisme sont devenues très restrictives, que la préservation de la biodiversité, de la trame verte et bleue, des espaces agricoles et boisés est devenue une priorité. Cela signifie que dans le futur PLU/I il y aura à SAINT-MESMIN très peu de constructions nouvelles et que celles-ci seront pratiquement impossibles dans les hameaux. C'est pour cela que dès maintenant tous les propriétaires de parcelles situées en zone constructible de la carte communale actuelle doivent s'attendre à ce que ces parcelles redeviennent des terres agricoles ou boisées fin 2016 et prendre les mesures en conséquence. Nous aurons l'occasion d'en reparler et je vous invite à participer plus nombreux aux différentes réunions publiques que nous organisons sur ce sujet.*

*Je vous souhaite à tous de bonnes vacances en famille, avec vos amis mais aussi avec nous dès le 6 juillet prochain sur le site du Verger de l'Avenir où votre équipe municipale vous accueillera autour de la traditionnelle plantation du Mai.*

*Avec toute mon amitié !*

**Guy BOUCHAUD**

# INFORMATIONS

## COMMUNAUTE DE COMMUNES

C'est le 11 avril que nous avons voté pour élire le nouveau Président de la communauté de communes. Les Maires et délégués des 20 communes étaient rassemblés et c'est Mr Charles LABROUSSE qui a été réélu à l'unanimité. Charly, comme chacun l'appelle est devenu au fil des années un grand chef d'orchestre qui a su s'entourer de personnes compétentes et, est devenu incollable dans tous les domaines. Nous devons nous réjouir du résultat de cette élection.

Le 24 avril, pour le 1<sup>er</sup> conseil communautaire de ce nouveau mandat, nous avons élu les 6 présidents des commissions qui vont gérer notre communauté. Notre Maire a été élu à la commission développement économique et est à ce titre l'un des Vice-présidents de notre COMCOM. Il est aussi le délégué auprès de la mission locale du Haut Périgord et le délégué auprès du Pays du Périgord Vert. (Dans la même semaine, il a été réélu Vice-président du syndicat de l'eau de PAYZAC et délégué au syndicat d'électrification SDE 24 de HAUTEFORT). Toutes ces fonctions permettront à notre commune d'être représentée et entendue à différents niveaux.



## LE CHATEAU D'EAU



Proposée par notre maire dans le cadre des travaux de rénovation du château d'eau de la colline du Puy des Ages, la fresque a enfin été réalisée. Son financement a été assuré à parts égales par notre communauté de communes et celle du Pays de LANOUAILLE. Elle a été réalisée par Frédéric GRACIA, un artiste de renommée mondiale qui a exercé ses talents à New York, au Turkménistan et même à Hong Kong. Plusieurs dessins étaient proposés et c'est finalement une représentation de la bruyère présente partout sur le site qui a été retenue. Déjà très fréquentée pour sa petite chapelle de Notre Dame de Partout, la colline du Puy des Ages va maintenant être un lieu de promenade très agréable.

L'inauguration de la fresque a eu lieu le 17 mai en présence de Bruno LAMONERIE, Président de la communauté du Pays de LANOUAILLE, de Charles LABROUSSE Président de la Communauté de Causses et Rivières, Albert POUQUET, Président du SIAEP de Payzac /Savignac, Alain PIERREFITTE, Maire de St Cyr les Champagnes et Guy

BOUCHAUD Maire de St Mesmin. Les Conseillers Généraux et de nombreux habitants des différentes communes aux alentours ont assisté à cette cérémonie qui s'est terminée par le verre de l'amitié offert par la Mairie de ST-MESMIN.

## ACCIDENT

Le 28 mars un accident spectaculaire, heureusement sans gravité pour les passagers a eu lieu dans les virages avant d'arriver aux étangs des Forges. Le conducteur pris d'un malaise a perdu le contrôle de son véhicule et s'est retrouvé, après avoir fait un tonneau plusieurs mètres, en contrebas et en plein milieu du ruisseau des Forges. Les deux passagers ont été conduits à l'hôpital, mais en sont ressortis quelques heures plus tard avec seulement quelques plaies et contusions.



# INFORMATIONS

## LES EOLIENNES à ST MESMIN

Il y a une vingtaine d'années, une étude d'implantation d'éoliennes sur notre commune avait été réalisée, mais n'avait pas abouti à cause de l'éloignement du transformateur principal. Une nouvelle étude est en cours car les moyens techniques ont beaucoup évolué et ce qui n'était pas possible à cette époque, semble être réalisable aujourd'hui.

C'est la Société PHOEBUS ENERGY de MALEMORT qui reprend cette étude qui comportera de nombreuses étapes.

Le Directeur de la Sté PHOEBUS a pris contact avec la mairie pour relancer ce projet et donner des explications sur les retombées économiques pour la commune et les propriétaires des sites. Après l'accord du Conseil municipal pour lancer cette étude, la première phase a été entamée avec les propriétaires. Si le projet aboutit, les retombées financières pour la commune et la communauté de communes seraient de l'ordre de plus 100.000 € par an pour 11 éoliennes.

L'étape suivante a été le zonage pour implanter les éoliennes en respectant des normes sont très strictes. Après une étude des lieux, il sera possible d'implanter un maximum de 11 éoliennes, 6 dans la Forêt de Veau et 5 dans la forêt domaniale.

Une autre étape en cours actuellement est la conclusion d'un bail entre la société et les propriétaires des parcelles où seraient implantées les éoliennes. Ceux-ci se voient proposer un loyer annuel basé sur 2500 € le mégawatt, sachant que chaque type d'éolienne peut avoir une puissance de 1,5 à 3 mégawatts selon l'étude du vent qui sera faite.

La signature de la promesse de bail demandée ce jour aux propriétaires de parcelles s'explique par la nécessité pour l'opérateur d'avoir des garanties avant de financer l'étude.

D'autres étapes suivront, mais la réalisation de ce projet ne se fera qu'après un certain nombre d'études techniques et juridiques dont celle du vent, du bruit et de l'impact sur l'environnement.

**A la fin des études, en cas de faisabilité, une enquête publique sera lancée.**



## ELECTIONS EUROPEENNES



Le 25 mai ont eu lieu les élections européennes. Pour Saint-Mesmin les résultats semblent refléter l'opinion de l'ensemble des périgourdins, voire nationale ils ont été les suivants : 236 inscrits, 132 votants soit 56,17% de votants, exprimés 122 et nuls 10. Seul, 8 candidats sur 25 ont recueilli des voix sur notre commune.

Louis Aliot FN 41 voix, Michèle Alliot Marie UMP 28 voix, Virginie Rozière PS 18 voix, Jean Luc Mélenchon Front de Gauche 13 voix, José Bové Europe Ecologique 10 voix, Pascal Lesellier Debout la France 6 voix, Joseph Boussion Nouvelle Donne 1 voix.

Les résultats pour la Dordogne sont les suivants : Louis Aliot avec 23,45%, 3 élus. Front National, Michele Alliot Marie avec 19,84%, 2 élus. UMP, Virginie Rozière avec 16,04% 2 élus Union de Gauche, José Bové avec 10,24% 1 élu Europe Ecologie, Robert Rochefort avec 7.45% 1 élu Union Centre, Jean Luc Mélenchon 10,14% 1 élu Front de Gauche.

# ASSOCIATIONS ET MANIFESTATIONS

## MESSE DES RAMEAUX

Le 13 avril le père Antoine ALTIERI a célébré la messe des Rameaux dans notre église. Elle a été décorée pour la circonstance par des bénévoles . Une centaine de personnes étaient présentes à cette cérémonie afin de faire bénir le rameau de buis.

## A.C.C.A

Le 1<sup>er</sup> mai, comme chaque année, l'ACCA de Saint-Mesmin nous a offert la traditionnelle frotte à l'ail. Dès 8 heures du matin et jusqu'à plus de 12 h de nombreuses personnes se sont retrouvées pour partager pâté, saucisson, jambon et fromage offert par l'ACCA. Le président Mr CONTRAND en a profité pour nous annoncer la date de son Assemblée Générale qui a été programmée pour le samedi 24 mai 19h30. Les dames présentes (il y en avait) ont été particulièrement remerciées.

## CEREMONIE DU 8 MAI



Après avoir déposé une gerbe dans le cimetière Alsacien de Clairvivre, le Maire a ensuite présidé la cérémonie du 8 mai dans le bourg devant le Monument aux Morts. Une centaine d'habitants de la commune et surtout beaucoup d'enfants étaient présents.

## VERGER DE L'AVENIR

Toujours le 8 mai, la cérémonie terminée, le cortège s'est dirigé vers le « Verger de l'Avenir » où de nouveaux arbres fruitiers ont été plantés comme chaque année en l'honneur des enfants nouvellement arrivés sur notre commune. En même temps un diplôme attestant la plantation de ces arbres a été remis à chaque enfant, deux pour de nouvelles naissances Athiloïs TOUILLET au Grand Clos et Eliot ROUSSEL à la Pierre Plate et trois pour les nouveaux arrivants, Anaïs COLLET aux Bessades et Nicolas et Quentin VERPOORTER à Lavourie. Nous n'avons pas oublié le petit Cédric de La Côte mais il n'habitait pas encore ST-MESMIN le jour du 8 mai.



## RANDONNEE



Le 3 mai en début d'après midi, la randonnée organisée par Auvézère Animation au départ du bourg a rassemblé une trentaine de personnes pour parcourir les 16 kms qui les ont emmenées au Puy des Ages. Les marcheurs ont pu apprécier les fresques du Château d'eau qui se terminaient. La journée assez fraîche s'est terminée par une soirée grillades où chacun a pu se réchauffer dans la salle d'accueil.

# ASSOCIATIONS ET MANIFESTATIONS

## EXPOSITIONS

Le 24 mai, une après-midi de l'association « Grandeur Nature » a été organisée au départ des Fontanelles (Vaupeytourie) pour une découverte des Gorges de l'Auvézère agrémentée de commentaires historiques sur les charbonnières. Cette visite était un repérage des lieux pour l'installation de l'exposition de Land-Art prévue pour le mois suivant. Elle s'est prolongée dans le Cantou avec un conte « Rien de neuf » suivi d'un bal traditionnel.

Le 28 juin aura lieu l'inauguration du sentier des charbonnières par l'Association Grandeur Nature ( Land-art ) à Vaupeytourie ( Les Fontanelles ) où l'exposition dans le paysage escarpé et verdoyant, sur un parcours artistique privé de 2.5 km restera visible jusqu'au 30 août.

## THEATRE

Le 17 mai en soirée la représentation théâtrale de la Troupe du Saut Ruban a eu lieu dans le Cantou, où danses folkloriques et sketches se sont succédés à la grande joie des spectateurs. Une deuxième représentation a eu lieu le 18 mai dans l'après midi réunissant toujours autant de monde. Une troisième représentation le 5 juillet est prévue, cette fois dans la grande salle du cinéma de Clairvivre.



## FONTAINES, JARDINS et FEU DE SAINT JEAN

Le 14 juin, l'AVCR, ( Association des Villages de Causses et Rivières ) a organisé une promenade ayant pour thème, «*les Jardins et les Fontaines*». La visite de nos fontaines, la Font Brune et la Fontaine du Bon Saint-Mesmin a été commentée par Paulette BOUKALO présidente de l'AVCR, suivie d'une visite aux Fontanelles où Wieger FRENKEN et Dimphi nous ont fait découvrir leur potager bio. Au Pagnon Mme MIRI, une amie des propriétaires nous a fait découvrir l'atelier de peinture, le jardin à l'ancienne embaumé du parfum de roses. La soirée s'est terminée par des grillades sur le parc du « Verger de l'Avenir » où, à la nuit tombée, les jeunes à l'aide de lampions ont symboliquement allumé le "Feu de la Saint Jean", que certains courageux ont sauté, après la combustion des branches! Le bal nous a amené assez tard dans la nuit. Un grand bravo à l'AVCR.





# LA PAGE DE NOS LECTEURS

## QUESTIONS - REPONSES

Les questions sont posées par certains habitants de la commune. Les réponses sont fournies par le Maire ou ses adjoints.

**Question :** Il se dit que du bois provenant de l'élagage de nos routes aurait été remis gratuitement par la commune à certains habitants.

**Réponse :** En effet, la rumeur a couru, voici la réalité :

L'élagage le long des voies communales doit être réalisé par le propriétaire. Jusqu'à l'année dernière la tradition voulait qu'à SAINT-MESMIN cet élagage soit réalisé par nos employés municipaux. Ce bois servait ensuite pour les besoins du Cantou ou était revendu au profit de la commune. Face à certains problèmes posés par cette méthode, le Maire a décidé d'appliquer la législation en la matière, à savoir : lettre recommandée au propriétaire lui demandant de dégager lui-même ce qui empiète sur le domaine public ou d'autoriser la commune à le faire elle-même en gardant le bois coupé en contrepartie. Ce système fonctionne bien et il arrive parfois que le bois soit partagé avec le propriétaire de la parcelle élaguée quand celui-ci participe aux travaux. A aucun moment le bois n'est attribué gratuitement.

## LA PETITE SARDINE



Chaque trimestre, nous avons « Le Petit Lutin de Saint Mesmin » avec ses histoires, maintenant nous avons aussi « La Petite Sardine » avec ses dessins humoristiques ou satyriques. Faute de place, nous n'avons pu insérer ses premiers dessins ni cette histoire du Petit Lutin dans le dernier bulletin. Bien que plus d'actualité, C'est maintenant chose faite.

## HISTOIRE DU PETIT LUTIN

### Rétrospective de l'automne 2013



*Monsieur de la Héronnière a souhaité organiser avec l'aide de la société mycologique du Périgord une sortie à la recherche de toutes espèces de champignons d'automne. Pierre de la Héronnière a mis à la disposition des participants venus nombreux les bois de sa propriété. L'étude des champignons récoltés nous apprend la difficulté bien réelle à la connaissance d'un monde particulier que nous ne cesserons d'explorer. Notre éducation pour découvrir cet environnement passe par des rendez vous annuel avec des mycologues. Un repas gastronomique (champignons au menu) a clôturé une journée amicale comme notre petite commune sait en offrir tout au long de l'année. Et pourquoi pas en 2014 des sorties sur le thème nature et gourmandises.*

*Un lutin animé de l'esprit des sous bois.*

## HUMOUR

*Une petite histoire envoyée par David BICKENSON (Veau le Coteau)*

Il est dit que les habitants de la Dordogne vivent longtemps, donc, une chaîne de la télévision Française a décidé de faire une enquête sur ce phénomène. Elle envoie son reporter-chef en visite dans un petit village de la Dordogne profonde.

Le reporter voit trois anciens assis devant le p'tit Bar. Il s'approche du premier, "Dites moi, mon vieux, à quoi vous attribuez votre longévité ?"

Le vieil homme répond, "J'ai toujours mangé des bonnes choses, beaucoup de légumes, de la viande blanche. J'ai bu une bière chaque jour depuis l'âge de dix ans. J'ai jamais fumé. J'ai été marié une fois et jamais eu d'autre femme. J'ai aussi prié chaque dimanche. "Très bien", dit l'enquêteur, "Quel âge avez-vous?" "J'ai quatre-vingt seize ans." dit l'homme "Magnifique" dit le reporter !

Il pose la question au deuxième vieillard qui répond, "Je n'ais pas été aussi sérieux que mon ami. J'ai bu trois ou quatre bières par jour. J'ai mangé quelquefois de la viande rouge avec des frites et je n'ai jamais aimé les légumes. Mais, j'ai été marié juste deux fois, ma première femme est morte très jeune mais j'ai jamais eu d'autres liaisons. Je n'ai prié que les jours de fêtes religieuses.

"C'est normal," dit le reporter, "et quel âge avez vous?" En réponse le vieux dit, "J'ai quatre-vingt huit ans."

"Magnifique" dit le reporter.

Finalement il s'adresse au troisième et sa réponse a été, "Pah! Mes amis ont passé des vies très ennuyeuses. Moi j'ai bu beaucoup d'alcool depuis l'âge de cinq ans, bières, pastis, vin blanc et rouge, whisky et d'autres boissons. J'ai fumé aussi à partir de sept ans. J'ai mangé McDonalds ou viandes rouges presque tous les jours ! J'ai eu beaucoup de liaisons amoureuses, je ne peux pas les compter! Et la religion, je n'y crois pas, Je ne suis jamais entré dans une église! Pah!"

"Ok" dit le reporter de la TV, "Et quel âge avez vous?" "Pah!", "J'ai vingt neuf ans !" D.B.

## LES INFOS PRATIQUES

### **Information pour nos amis, propriétaires de gîtes sur Saint-Mesmin.**

Nous leur demandons de faire respecter le tri sélectif par leurs visiteurs ,entre autre le verre qui doit bien être séparé des autres déchets. Le service de ramassage nous signale souvent le non respect de ces consignes dans ces lieux de séjours. Les sacs jaunes sont à votre disposition gratuitement en mairie pour les déchets recyclables et les conteneurs à verre sont disposés l'un près du hangar municipal et l'autre au Poteau de Brussy.

### **Performance thermique des logements locatifs**

Des aides peuvent être obtenues pour améliorer la performance thermique des logements locatifs. Pose d'une chaudière à condensation, isolation des combles, ou changement des menuiseries extérieures. La documentation est disponible en mairie et pour tout renseignement il faut s'adresser à la **PACT** de la Dordogne, 56 rue Gambetta à Périgueux tel : 05 53 06 81 20.

- :- :- :- :- :- :-

### **Information sur la réglementation concernant l'attribution des subventions aux associations**

Nous accordons chaque année des subventions à diverses associations, Protection Civile Association de pêche et notamment aux associations de Saint-Mesmin. Il faut cependant rappeler la réglementation en vigueur pour l'octroi de ses subventions. Chaque association dont les statuts ont été déposés en mairie peut faire cette demande de subvention, en incluant le bilan comptable de l'année. Pour cette année le conseil municipal a accepté à l'unanimité l'attribution de subventions sans avoir reçu ce bilan comptable mais demande qu'à l'avenir celui-ci soit joint à la demande de subventions.

- :- :- :- :- :- :-

### **Information pour les jeunes de 16 à 25 ans**

La mission locale (dont le maire est délégué) a pour but l'accompagnement des jeunes entre 16 et 25 ans pour leur entrée dans le monde du travail. Chaque jeune est accompagné par un conseiller référent unique, qui l'aide à s'orienter et détermine avec lui les moyens pour faire aboutir ses démarches, aides au montage des dossiers, accès et aides à la formation et la qualification financées par le Conseil Régional, partenariat avec les employeurs (visites ou stages dans les entreprises) aides pour le financement du permis de conduire, pour l'obtention d'un logement. Vous aurez toutes les informations sur les conditions de contrats de travail

**Mission locale du Haut Périgord** Maison des Services rue Saumande 24800 Thiviers tel 05 53 52 59 91.

**Nombre de Conseillers :** en exercice / 11 / présents / 11 / votants / 11 /

L'an deux mil quatorze le 15 avril, le Conseil Municipal de la commune de SAINT-MESMIN, dûment convoqué le 08 avril 2014, s'est réuni, en session ordinaire, à la mairie, sous la présidence de Mr Guy BOUCHAUD, Maire.

**PRESENTS :** Mmes DEVAUD Yvette, COMBY Sandra , Nathalie VESLARD , Annick JACQUET, BOUCHAUD Guy, HAYE Guy, GERAUD Pascal, ROCHE Olivier, Jean Pierre DURAND, Bernard LABORIE , Frédéric LEYMARIE .

**SECRETARE :** Sandra COMBY.

Le Maire prononce les mots de bienvenue et sollicite l'autorisation d'ajouter une délibération sur le vote de la modification d'une délibération sur la demande de subvention pour les conteneurs semi-enterrés et le vote du taux des indemnités versées au maire et aux adjoints. Le Conseil accepte à l'unanimité l'ajout de ce point à l'ordre du jour. Les points suivants sont abordés :

### **1/ Vote des taux des taxes locales.**

Le Maire rappelle que le compte administratif 2013 présente malgré la conjoncture économique actuelle un bilan excédentaire. Il annonce que l'Etat vient de diminuer de 5 % les dotations allouées à la commune et précise qu'à terme, si cette tendance se poursuit il faudra trouver les ressources nécessaires pour compenser la hausse constante du coût de la vie. Après en avoir discuté le conseil décide à l'unanimité de ne pas augmenter cette année encore les taux des taxes locales en espérant que la situation économique s'améliore et que l'Etat ne diminue pas davantage ses dotations.

### **2/ Attribution des subventions aux associations :**

Le Maire rappelle la réglementation concernant l'attribution des subventions aux associations : celles-ci doivent en faire la demande en fournissant un dossier comprenant l'objet de la demande et le bilan comptable de l'association.

Le Conseil estime qu'il faudra prévenir les associations de cette réglementation et pour cette année accepte à l'unanimité l'attribution de subventions d'un montant de 200 € à l'ACCA, Auvézère Animation, l'Association des Pêcheurs de Payzac et la Troupe du Saut Ruban. Le montant des subventions versées aux autres organismes, Lutte contre le cancer, Protection Civile et FNACA restent inchangées.

### **3/ Indemnités du Maire et des Adjoints.**

Le Conseil vote à l'unanimité l'indemnité du Maire au même taux que précédemment soit 577 € mensuels, il vote à l'unanimité une allocation au taux de 100 % pour le 1<sup>er</sup> Adjoint soit 250 € mensuels et une allocation au taux de 60 % pour la deuxième adjointe soit 134 € mensuels.

### **4/ Vote du budget :**

Le Maire présente le budget 2014. Il souligne les économies réalisées en 2013 en matière de frais de fonctionnement et propose d'affecter cette année 100 000€ de la section fonctionnement à la section investissement. Cela permettra de réaliser les travaux du Cantou sans avoir recours à un emprunt trop important. Le Conseil accepte à l'unanimité le budget.

### **5/ Approbation du DCE (Dossier de Consultation des Entreprises) pour le Cantou.**

Le Maire présente le dossier transmis par l'architecte , il demande aux Conseil de consulter ce dossier et de bien vérifier que toutes les entreprises qui répondront à l'appel d'offres le feront sur les mêmes bases et selon les mêmes critères. Il précise en effet que l'ensemble de la réfection du Cantou a été divisée en 11 lots qui précisent chacun de manière détaillée et claire les caractéristiques des matériaux à utiliser et les normes à respecter. Après consultation et discussion le Conseil approuve à l'unanimité ce dossier et autorise le maire à engager la procédure d'appel d'offres.

### **6/ Modification de la délibération sur la demande de subvention pour les conteneurs semi-enterrés.**

Le Maire précise que la dernière délibération prise en la matière stipulait une demande de subvention de 1500 € mais qu'en fait il fallait faire une demande de subvention de 50 % du coût total de l'opération sans excéder 1500 €. La modification de la délibération dans ce sens est acceptée à l'unanimité par les membres du Conseil.

## **7/Acceptation du retrait de SAINTE-TRIE du SIAS ( Syndicat Intercommunal d'Aide Sociale d'EXCIDEUIL)**

Le Maire précise que la commune de Ste TRIE qui fait maintenant partie de la Communauté de Communes de HAUTEFORT a demandé son retrait du SIAS.

Le Conseil accepte à l'unanimité ce retrait

## **8/Délibération sur l'acceptation d'une demande de subvention au Sénateur**

Le Maire explique qu'il a rencontré le Sénateur BERRIT-DEBAT et qu'il lui a demandé l'octroi d'une subvention pour le changement de la chaudière du Cantou. Le Sénateur a répondu qu'il pourrait verser une subvention de 3000 €.

Le Conseil autorise à l'unanimité le Maire à entamer la procédure pour l'octroi de cette subvention.

## **Divers : Repas des Aînés**

Le Maire souligne que le Cantou ne sera pas disponible pour accueillir cette année les participants au traditionnel repas des Aînés. Après un long débat à ce sujet et afin de maintenir une prestation de qualité, le Conseil accepte à l'unanimité de fixer l'âge de 65 ans révolus pour bénéficier de la gratuité de ce repas et de l'organiser si possible au Restaurant de CLAIRVIVRE.

**Noël des Enfants de SAINT-MESMIN** : Le Conseil décide à l'unanimité d'organiser cette traditionnelle remise de cadeaux dans la salle d'accueil.

**Cérémonie du 8 Mai** : Le Maire précise que cette année il n'y aura pas de décorations. Il propose donc un dépôt de gerbe au cimetière de CLAIRVIVRE à 10h30 et un dépôt de gerbe à SAINT-MESMIN à 11h00 suivi d'un Pot de l'Amitié.

## **Plantation du Mai des élus**

La cérémonie de plantation du mai du Conseil aura lieu le dimanche 6 juillet sur le site du Hangar Municipal, tous les Saint-Mesminois seront cordialement invités à participer gratuitement à cette cérémonie qui sera suivie d'un repas champêtre. Les trois nouveaux élus organiseront quant à eux une cérémonie particulière dans leur secteur le dimanche 6 juillet dans la matinée.

## **Projet de vente de « la maison de l'instituteur »**

Le Maire annonce qu'il a un acheteur potentiel pour cette maison et il demande aux membres du Conseil de se prononcer sur ce projet. Après discussions le Conseil accepte à l'unanimité de faire expertiser cette maison et autorise le Maire à engager la négociation.

La réunion s'est terminée à 23H45.

## **COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 20 juin 2014**

**Nombre de Conseillers** : en exercice /\_ 11\_/ présents /\_ 09\_/ votants /\_ 11\_/

L'an deux mil quatorze, le 20 juin, le Conseil Municipal de la commune de SAINT-MESMIN, dûment convoqué le 14 juin 2014, s'est réuni, en session ordinaire, à la mairie, sous la présidence de Mr Guy BOUCHAUD, Maire.

**PRESENTS** : Mmes COMBY Sandra, Annick JACQUET, MM. BOUCHAUD Guy, HAYE Guy, Jean Pierre DURAND, GERAUD Pascal, ROCHE Olivier, M. Bernard LABORIE et Frédéric LEYMARIE.

**Absent** : Nathalie VESLARD a donné un pouvoir à Olivier ROCHE, Yvette DEVAUD a donné son pouvoir à Guy HAYE

**SECRETARE** : Sandra COMBY.

Le Maire prononce les mots de bienvenue et sollicite l'autorisation d'ajouter à l'ordre du jour le vote pour le choix de l'élu qui ira voter aux sénatoriales. Cette demande est acceptée à l'unanimité.

### **1/ CHOIX du candidat pour voter aux sénatoriales.**

Le Maire rappelle que la tradition veut que dans la majorité des communes les conseillers élisent le maire pour être le titulaire qui doit aller voter et les adjoints comme suppléants. Il annonce qu'il est candidat et demande aux adjoints et à Jean Pierre DURAND s'ils sont volontaires pour être suppléants. Ceux-ci acceptent. Le maire demande s'il y a d'autres candidats pour le poste de titulaire et ceux de suppléants. Personne d'autre n'est candidat.

Le Conseil procède donc au vote et le maire est désigné à l'unanimité pour être le titulaire et Guy HAYE, Sandra COMBY, Jean Pierre DURAND sont désignés à l'unanimité pour être les suppléants.

### **2/Modification des tarifs municipaux:**

Le Maire déclare que dans la plupart des communes voisines, les membres du conseil municipal et les employés bénéficient de la gratuité des salles des fêtes ou d'accueil une fois par an, et du prêt

gratuit des bancs ou tables. Il indique qu'il souhaiterait que cette disposition s'applique aussi à SAINT-MESMIN et demande donc l'autorisation de modifier dans ce sens la délibération concernant la location des salles et le prêt des matériels. Il fait valoir le fait que les conseillers et les employés assument souvent des prestations communales ou des représentations de façon bénévole et sans demande de remboursement de certains frais occasionnés.

Le Conseil accepte à l'unanimité cette disposition.

### **3/ Validation de la liste des membres de la commission des impôts.**

Le Maire explique que suite aux dernières élections municipales il doit présenter aux services fiscaux une nouvelle liste des membres de cette commission des impôts. Il ajoute que certains membres actuels ont émis le souhait de ne plus être choisis. Il propose donc la nouvelle liste qui prend en compte la représentativité de la commune et la disponibilité des membres choisis.

Le Conseil accepte à l'unanimité la liste des membres choisis par le Maire.

### **4 / Désignation d'un élu au Comité d'Action Sociale.**

Le Maire annonce que Jean Pierre VOGEL est le candidat désigné par les employés municipaux et demande au Conseil de choisir un candidat pour représenter les élus. Annick JACQUET est candidate et élue à l'unanimité.

### **5/Attribution d'une subvention au profit de l'association VMEH.( Visite des malades dans les hôpitaux)**

Le Maire souligne qu'à chaque fois qu'il est informé de l'admission d'un habitant de SAINT-MESMIN à l'Hôpital il effectue une démarche personnelle auprès de la famille ou du patient et qu'à la fin de l'année il remet personnellement un cadeau à cette personne. Par conséquent il ajoute qu'il ne voit pas la nécessité de verser une subvention à l'association en question. Il précise que maintenant Annick JACQUET est chargée de cette mission et qu'elle doit mettre tout en œuvre pour être informée et recenser les habitants de SAINT-MESMIN qui sont hospitalisés ou en maison de retraite. Après un court débat l'ensemble du conseil décide de soutenir Annick JACQUET dans sa mission et de ne pas accorder de subvention à l'association VMEH.

### **6/ Participation communale au financement du transport scolaire des enfants des écoles primaires .**

Le Maire explique que le Conseil syndical des transports scolaires a évoqué une éventuelle participation des familles pour le financement du transport scolaire des enfants des écoles primaires. Il pense que cette décision remettrait en cause le principe de gratuité adopté en 1995, qui permettait alors de préserver les effectifs de nos écoles et du collège.

Les membres du Conseil acceptent à l'unanimité le principe du maintien de la gratuité et votent une participation communale de 320 € par enfant pour 2014.

### **Divers**

**Mai des élus du 6 juillet.** Le Maire présente le programme préparé, donne lecture du menu et des détails de l'organisation. Une invitation sera envoyée à chaque habitant de la commune en même temps que le bulletin municipal de juillet, c'est-à-dire les 28 et 29 juin.

**Marchés de nuit des 23 juillet ,6 août et 20 août.** Une réunion du conseil municipal préparatoire aura lieu le mardi 8 juillet à 20h30.

**Montée historique des 23 et 24 août.** Le Maire fait le point de la situation du projet et indique que les demandes d'autorisation à la Préfecture sont lancées. Il demande aux élus de recenser déjà tous les bénévoles potentiels prêt à participer à au moins une des deux journées.

Une réunion préparatoire du conseil aura lieu le mardi 12 août à 20h30.

**Point sur les différentes réunions :** Chaque conseiller est appelé ensuite à faire le compte rendu des différentes réunions auxquelles il a assisté :Le Maire, Guy HAYE, Sandra COMBY , Olivier ROCHE, Bernard LABORIE , Pascal GERAUD et Annick JACQUET prennent tour à tour la parole et font le compte rendu des réunions respectives auxquelles ils ont assisté ces dernières semaines qui montrent que la commune est bien représentée dans toutes les commissions. ( Les principaux points abordés lors de ces réunions seront publiés dans le bulletin) Le Maire conclut en insistant sur l'importance de notre présence à ces différentes réunions. La réunion s'est terminée à 22H45.

# Les numéros utiles

Pompiers 18      Samu 15  
Gendarmerie 17      Saint Martial d'Albarède 05 53 55 38 90  
Mairie de Saint Mesmin 05 53 52 71 02  
Le Maire Guy Bouchaud : 06 13 83 06 96  
Les Adjoints : Guy Haye 06 72 12 87 97 - Sandra Comby 06 81 15 77 82

## AMBULANCES, VSL, TAXIS

**Excideuil**  
Sarl Maillet 05 53 62 42 85  
**Lanouaille**  
Amb. Maillet 05 53 5232 28

## MEDECINS

**Genis**  
Dr Agnoly 05 53 52 49 65  
**Excideuil**  
Dr Bedin 05 53 62 36 36  
Dr De Beaulieu 05 53 62 40 03  
Dr De Burosse 05 53 62 57 57  
Dr Girard 05 53 62 90 97  
**Lanouaille**  
Groupe Médical 05 53 52 60 66  
**Payzac**  
Dr Dal Col 05 53 52 73 44

## PHARMACIES

**Génis**  
Péré 05 53 52 48 03  
**Excideuil**  
Dufraise 05 53 62 21 80  
Séréna 05 53 62 40 09  
**Lanouaille**  
Châtenet 05 53 52 63 22

Pour connaître la pharmacie  
de garde de votre secteur  
composez le **32 37** et suivez les  
indications de la boîte vocale.

## RADIOLOGIE

**Thiviers** 05 53 55 27 50

## INFIRMIERES

**Payzac**  
Baylet Sylvie 05 53 52 78 13  
Dureisseix Chantal 05 53 52 71 10  
**Lanouaille**  
Boudy Mayse 05 53 52 66 80  
**Sainte Trie**  
Montoan Christine 05 53 51 50 65  
**Excideuil**  
Massias 05 53 62 40 60  
Orlowski 05 53 62 40 60

## CENTRES HOSPITALIERS

**Excideuil**  
Hôpital local 05 53 62 25 00  
**Limoges**  
CHU 05 55 05 55 55  
**Perigueux**  
Centre Hospitalier 05 53 45 25 25  
Clin.Francheville 05 53 02 11 11  
Clinique du Parc 05 53 02 16 16  
**Saint Yrieix La Perche**  
Centre Hospitalier 05 55 75 75 75

## KINESITHERAPEUTES

**Excideuil**  
Terrioux 05 53 62 06 51  
Moulin 05 53 62 42 61  
Souchet 05 53 62 42 61  
**Lanouaille**  
Lamonerie 05 53 52 85 79  
Lavaud 05 53 52 85 79  
**Payzac**  
Soudry 05 53 52 71 10

**EDF dépannage** 08 10 33 30 24

## CARDIOLOGUES

**Saint Yrieix La Perche**  
Dr Darry 05 55 75 96 00  
Dr Rouffaud 05 55 75 96 00  
Dr Delotte 05 55 75 13 84

## DENTISTES

**Excideuil**  
Dr Gaillard 05 53 62 40 80  
Dr Sanchez 05 53 62 44 83  
**Lanouaille**  
Dr Démouret 05 53 52 60 66

## VETERINAIRES

**Excideuil**  
Farnier R. 05 53 62 40 33  
**Angoisse**  
Salle F. 09 64 02 43 60  
**Cherveix-Cubas**  
Strasser G. 05 53 50 42 64  
**Objat**  
Clinique vétérinaire 24/24  
05 55 25 83 59

## ENTRETIEN JARDIN

**Petit bricolage**  
SENE Julien  
peut vous aider dans vos travaux  
d'entretien, et travaux de jardin  
Tel 06 59 06 79 79

## SERVICE RELIGIEUX

**Père Antoine Altieri**  
Paroisse de Payzac  
06 82 33 95 12

**CELERIER ASSAINISSEMENT**



**Entretien Vidange**  
fosses septiques  
et bacs à graisses  
Nettoyage canalisations  
Grande Tour - 24270 ANGOISSE

**Tél. 06.47.58.39.70 - 05.53.52.32.79**

**LEGGETT IMMOBILIER,**  
Chez Bobas à St MESMIN  
La plus grande agence anglophone en France associée  
à la FNAIM Harriet DAVIS  
Tél : 05.53.62.01.43 Portable : 06.72.84.95.60  
Mail : [hdavis@leggett.fr](mailto:hdavis@leggett.fr)

# Activités, commerces sur Saint-Mesmin

## LES GITES de la commune

**Le Gîte communal** de vacances: appartement pour 5 personnes, situé dans le bourg.

**Le gîte de groupe** Le Cantou : pouvant accueillir des groupes jusqu'à 33 personnes.

Location du Cantou en salle des fêtes également ou de la salle d'accueil

Pour toutes vos manifestations, repas de famille, mariages, baptêmes.

Pour la location s'adresser à la mairie Tél 05 53 52 71 02 - courriel : gites.saintmesmin@orange.fr

**Nathalie DUPUY** vous propose aux Chaumettes, 2 gîtes, le 1<sup>er</sup> pour 8 personnes et le second pour 10 personnes tous deux avec piscine privée. Tél 06 31 20 96 14 - Email : nathalie.dupuy12@orange.fr

**Harry et Truus** vous proposent au Pagnon les gîtes pour 5, 4, ou 2 personnes. Tél 05 53 52 86 80 –

Site : www.lepagon.nl

**Gilbert GERAUD** à la Quintinie : petit pavillon pour 3 ou 4 personnes Tél 05 53 52 74 11

**Ines WISSE** La Colline à Linard : 2 gîtes, le 1<sup>er</sup> classé 2 étoiles pour 6 personnes et le second pour 4 personnes, tous deux adaptés pour les personnes handicapées. Tél 05 53 52 23 39 - Site internet : www.lacolline-linard.fr

**Mr ou Mme PENAUD** à Mezurat à proximité d'un étang, Une maison tout confort, 3 chambres pour 6/7 personnes, sur un terrain clos. Ouvert toute l'année. Tél : 05 53 52 73 08

**Yvette et Serge DEVAUD** le Mercier, un gîte à la ferme pour 3,4 personnes tel 06 70 12 90 81

**Wieger FRENKEN et Dimphi HOMBERGEN** Les Fontanelles, ferme bio avec légumes et œufs frais , 1 gîte pour 4 personnes, 1 caravane aménagée. Roulottes et piscine.

info@lesfontanelles.fr Site : www.lesfontanelles.fr tel 06 73 13 10 46 ou 06 75 98 23 30

**Lee VAN HOECK** La Béchadie : 3 gîtes pour 5 et 7 personnes. tél 05 53 62 33 01

## DIVERS COMMERCES

**Canard** : Pour tout ce qui provient du canard, Foies gras, magrets séchés, confits ou rillettes,

Colette Pouyadou à « Mont Cocu », Tél 05 53 62 84 55 ou 05 53 52 46 30.

**Fromages de Chèvres** : Chez Nadia Géas « aux Monts »

Vous la trouverez sur les marchés de Payzac les 1<sup>er</sup> et 3<sup>ème</sup> mardis de chaque mois, à Lanouaille les 2<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> mardis et à Juillac, les 1<sup>er</sup> et 3<sup>ème</sup> vendredis. Tél 05 53 62 45 06

**Volailles Légumes**: Chez Marcel Bounaix, « Las Peycharias »

vente directe à la ferme de volailles P.A.C, poulets, Pintades, Canettes et lapins sur commande ainsi que des légumes de saison, pommes de terre, carotte, choux, tomates, haricots verts - Tél 05 53 52 71 08

**Producteur de miel** : Michel David au « Poteau de Brussy » - Tél 05 53 52 79 06

**Légumes et œufs certifiés bios** : Veaupeytourie, Les Fontanelles Wieger Frenken et Dimphi Hombergen tel 06 73 13 10 46 ou 06 75 98 23 30

**Semences, graineterie** : Chez Nouhaud à Fargeas

## POUR VOS LOISIRS

**Chasse** : ACCA - Contacter son Président, Jean Paul Contrand - Tél 05 53 52 81 78

**Sentiers de randonnées** : Plusieurs itinéraires sont disponibles sur notre commune, les plans de tous ces sentiers de randonnées sont au point info (bourg) ou à la mairie.

**Pêche** : Une carte délivrée par la Mairie vous permet de pêcher de mars à octobre sur les deux étangs gérés par la commune : Etang des Forges et Etang du Moulin Haut.

**Atelier stages artistiques** : Cours de dessin, ouvert à tous, de mai à septembre. Gîtes.

Truus Van Dalsem Le Pagnon - Tél 05 53 52 86 80 - Site Internet : www.truusvandalsem.nl

**Danses folkloriques, théâtre, chants** : La Troupe du Saut Ruban Présidente Jackie Dussert - Tél 05 53 62 00 31

**Kayak, Bassin naturel d'eau vive** : Du Saut Ruban au Pont de Saint Mesmin ( déconseillé aux novices )

Un projet d'aménagement est en cours.

## LES ARTISTES LOCAUX

**Confection de tableaux en fleurs séchées** : Madeleine Tourenne, Mont Cocu - Tél 05 53 52 46 30

**Peinture sur toile** : Teddy Montacutelli La Clautre

**Peinture sur toile** : vente de tableaux Truus Van Dalsem Le Pagnon - Tél 05 53 52 86 80 - www.truusvandalsem.nl

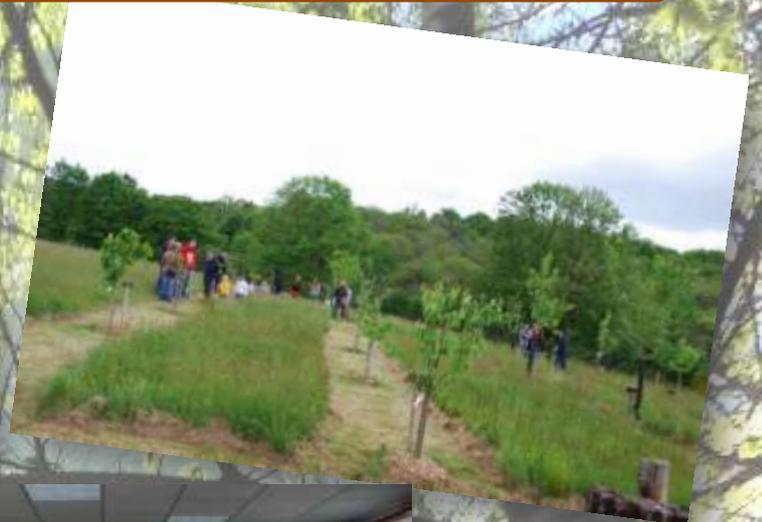
**Dessins Croquis** : Leen Van Hoeck La Béchadie - Tél 05 53 62 33 01

**Animation bal, soirée Accordéon Musette** : Nathalie Legay Le grand Clos - Tél 05 53 52 26 50

**Artiste Sculpteur** : Frédéric Rebboh Le Grand Clos tél 06 60 0717 78

**Poteries, céramiques**, Innes Verbon Linard tél 05 53 52 23 39

# Les événements du trimestre en photos



Syndicat Intercommunal d'Alimentation  
en Eau Potable  
de PUYZAC SAVIGNAC-LEDRIER  
Réservoir du Puy des Ages  
Les travaux de ce réservoir  
ont été réalisés en avril 2014  
par Frédéric Garcia  
et financés par  
les Communautés de communes  
de Causses et Rivires  
du Pays de Lanouaille